

*Question présentée par le député :*

*M. François Baertschi*

*Date de dépôt : 13 juin 2014*

## **Question écrite urgente**

**Route de Malagnou 154: est-ce judicieux de créer un nid d'insécurité et de marginalité ?**

Des habitants nous ont rapporté que la situation est fortement dégradée, au niveau de la sécurité, au 154, route de Malagnou sur la commune de Chêne-Bougeries.

Des villas ont été squattées pendant des années, pour être finalement cédées provisoirement à des collectifs qui organisent de nombreuses fêtes, dérangeant le voisinage et créant un grand désordre dans le quartier.

Ces dernières années, les cambriolages et vols divers ont augmenté selon les habitants, donnant un sentiment d'insécurité fondé sur des éléments objectifs. Selon un contrat passé avec l'Etat, des squatters de deux villas peuvent habiter provisoirement en attendant la construction d'un ensemble immobilier, mais actuellement les riverains doivent subir des nuisances et un développement de l'insécurité.

Par ailleurs, des containers vont être installés, en plus des squatters, au 154, route de Malagnou. Selon des déclarations à la presse, l'important est de créer un centre où se retrouveraient des étudiants et des sans-abri qui partageraient des « galères » semblables, ce qui semble une analyse étonnante de la situation. Ce partage des « galères » anarchiques ne peut que conduire à la catastrophe.

Le développement d'un centre de marginalité, près de petits immeubles locatifs et de villas - avec des habitants pacifiques aspirant au calme - n'est pas une idée judicieuse même si cette situation est provisoire. Malheureusement, nous connaissons beaucoup de cas de figure où le provisoire est condamné à durer.

Les déclarations à la presse du conseiller d'Etat Dal Busco sur ce projet sont émaillées de bonnes intentions, mais ne dit-on pas que: l'enfer est pavé de bonnes intentions. D'autant plus que les initiateurs du projet sont partisans de méthodes d'organisations anarchisantes et causes de nuisances, qui vont avant tout déranger les riverains.

*Ma question est la suivante :*

*Est-il judicieux de créer une zone de marginalité et d'insécurité dans un quartier résidentiel, comme ce sera le cas au 154, route de Malagnou ?*